



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2005

Présents : Ch. Michaux, Président ;

L. Quarta, Secrétaire ;

H. Boeckmans, T. Brihaye, T. Caeberts, B. Desmons, C. Finet, N. Guzy, C. Nicaise,
F. Point, Ch. Radoux, F. Trihan, Ch. Troestler.

Invitée : S. Bridoux.

Excusés : Ch. Carton-Lebrun, N. Dang Ngoc, J. Teghem-Loris.

1. Approbation de l'ordre du jour.

Moyennant l'inversion de deux points (anciens points 5 et 6), l'ordre du jour repris ci-dessous est approuvé.

2. Approbation des procès-verbaux précédents.

Le procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2005 est approuvé.

Le procès-verbal de la consultation électronique du 20 septembre 2005 est approuvé.

(Ils sont disponibles sur <http://math.umh.ac.be/institut/conseil.htm>)

3. Communication du Président.

Le Président accueille et présente les nouveaux membres du Conseil de l'Institut de Mathématique: T. Caeberts, B. Desmons, M. Ducobu (absent) comme membres parmi les étudiants de la section, T. Brihaye comme membre parmi le personnel scientifique à mandat, N. Guzy comme membre parmi le personnel scientifique temporaire du FNRS.

4. Suivi des dossiers en cours.

- Le Président signale que certaines Universités n'ont toujours pas signé la convention interuniversitaire concernant les Masters en mathématiques. Cette convention a été

ratifiée le 22 mars 2005 par le Conseil d'Administration de l'Université de Mons-Hainaut. Le Conseil de l'Institut est favorable à la mise en oeuvre de la convention avec les institutions ayant déjà marqué leur accord, dès la prochaine rentrée académique puisque la convention le prévoit (dans le cadre des anciennes licences).

- Le Président signale que les programmes du Master approuvés par le Conseil de l'Institut lors de réunions précédentes apparaissent dans les documents présentés au public lors des différents salons et portes ouvertes.
- Afin de répondre à une demande émanant de l'Académie, Christian Michaux et Christophe Troestler sont désignés par le Conseil de l'Institut pour le représenter lors des prochaines réunions des groupes de réflexion par discipline dans le cadre de la définition de l'offre des enseignements de maîtrise. Catherine Finet, en tant que Doyen de la Faculté des Sciences, souhaiterait être membre de toutes les commissions. Elle n'a toujours pas reçu de réponse de l'Académie. Le Conseil de l'Institut de Mathématique aimerait également être représenté au sein de la commission Statistique. Catherine Finet et Christian Michaux sont proposés.
- Catherine Finet, membre du Conseil scientifique de l'école doctorale Sciences, mentionne que celui-ci s'est réuni le 15 novembre 2005. Ce Conseil a vivement regretté le très court délai accordé pour l'examen des projets alors que plusieurs avaient été réceptionnés par le F.N.R.S. dès le 10 octobre. Le projet de l'école doctorale Mathématiques a été examiné et tout porte à croire qu'il sera accepté par la Commission F.N.R.S. des écoles doctorales qui se réunira le 23 novembre 2005.

5. Modification des programmes de cours pour l'année académique 2006-2007 et suppléances.

- Plusieurs demandes de retrait de cours à option, actuellement offerts aux étudiants de troisième année du grade de Bachelier, ont été formulées. Une discussion générale débute sur le bien-fondé de maintenir une liste explicite de cours à option en dehors des "boîtes" Informatique, Probabilités appliquées et Physique. Les avis sont partagés. Christian Radoux justifie sa demande de retrait du cours "Théorie des nombres" par le fait que ce cours est de plus en plus difficilement accessible aux étudiants de troisième année, vu que ceux-ci n'ont plus les mêmes compétences que par le passé. Après discussion, le Président soumet au vote les propositions suivantes:
 1. retirer le cours de la liste des cours à option;
 2. maintenir le cours dans la liste, sans en préciser le nom du professeur suppléant.Le résultat du vote est le suivant (les membres invités ne participent pas au vote): 7 voix en faveur de la première proposition et 6 voix en faveur de la seconde. La première proposition est donc adoptée. Il faut préciser que ce cours restera accessible, en 2006-2007, aux étudiants de seconde licence. Il est également décidé de maintenir

dans la “boîte” cours à option, tous les autres cours qui s'y trouvent actuellement.

- Suite au départ à la retraite de Jacqueline Loris-Teghem en octobre 2006, il y a lieu de modifier le programme de troisième année en ce qui concerne les cours de Probabilités et Statistique. Il s'agit d'une modification valable uniquement pour l'année 2006-2007. En effet, l'enseignement des Probabilités et Statistique en section mathématique sera réorganisé au départ de Nghiem Dang Ngoc en octobre 2007 (voir le point 6 de ce procès-verbal). Le Président a organisé une réunion de concertation avec tous les enseignants concernés. Les résultats de cette concertation sont exposés. Après discussions, les modifications suivantes sont approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil:

1. Porter le volume horaire du cours obligatoire “Probabilités et Statistique II” à 60 heures et 7 crédits (au lieu des 45 heures et 5 crédits initialement prévus) et, par conséquent, diminuer de 2 crédits le volume horaire de cours à choisir (il faudra donc écrire dans le programme : “choisir au minimum 15 crédits, dont au moins 11 dans une même discipline”). Ce cours sera assuré, en 2006-2007, par Nghiem Dang Ngoc (qui a donné son accord).

2. Maintenir au programme de la troisième année du grade de Bachelier les cours “Compléments de Probabilités et Statistique” et “Modélisation stochastique”, maintenir au programme de la deuxième licence en sciences mathématiques, orientation Probabilités appliquées, le cours obligatoire “Théorie du risque” et faire appel à des suppléances (payantes) pour assurer ces cours (dans le cadre de l'Académie ou à l'extérieur), pour l'année 2006-2007. En conséquence, le Conseil de l'Institut demande, à l'unanimité, l'ouverture de ces suppléances. Il faut noter qu'il est essentiel pour le bon fonctionnement de l'Institut de Mathématique de maintenir la “boîte” Probabilités appliquées. En effet, celle-ci prépare aux métiers de la Finance, un débouché important pour les étudiants en section mathématique. Cette “orientation” est choisie par environ 40 pourcents des étudiants et constitue donc un facteur de recrutement essentiel. D'autre part, il est à rappeler que lors de l'audit des sections mathématiques, réalisé en octobre 2001, la commission a souligné l'importance de l'enseignement des Probabilités et Statistique et avait encouragé l'Institut à augmenter le volume horaire de cette matière. L'Institut de Mathématique avait répondu à cette demande en créant l’orientation” Probabilités appliquées.

3. Le Président rappelle que Myriam Spilleboudt-Deterck partira à la retraite en octobre 2006. Cela aura une incidence sur l'organisation de l'enseignement en section mathématique puisque les étudiants de l'orientation Probabilités appliquées suivaient les cours “Eléments de mathématiques financières” et “Institutions financières” en troisième année ainsi que le cours “Opérations boursières et financières” en quatrième année. Des cours similaires seront, probablement (au vu du plan pluriannuel 2004-2008), mis en place par la Faculté Warocqué dès octobre 2006. Le Conseil de l'Institut confie, à l'unanimité, au Président le soin de discuter avec les autorités de la Faculté

Waroqué de l'accessibilité de ces cours pour les étudiants de la section mathématique. Le programme sera modifié en conséquence.

6. Plan pluriannuel: demande de l'Institut de Mathématique.

Le Président rappelle l'historique des demandes de l'Institut de mathématique dans le cadre du plan pluriannuel 2004-2008. Ce huitième plan pluriannuel a été présenté au Conseil d'Administration le 27 janvier 2004. Depuis lors, les propositions prévues (concernant l'enseignement des mathématiques au CISEM) dans ce plan ont été exécutées selon le calendrier prévu. Il prévoit, pour la période 2006-2008, le recrutement d'un chargé de cours à temps plein (1 ETP) dans le domaine des "Mathématiques effectives", au 1er octobre 2007.

Entre temps, Jacqueline Teghem-Loris a demandé sa mise à la retraite (prévue initialement au 1er octobre 2009) au 1er octobre 2006; et Nghiem Dang Ngoc a demandé son admission à la retraite au 1er octobre 2007 (initialement prévue au 1er octobre 2012). Ces demandes ont été acceptées par le Conseil d'Administration; elles entraînent qu'à partir d'octobre 2007, l'Institut n'aura plus d'enseignant-chercheur spécialisé dans le domaine des Probabilités et Statistique.

Le Président rappelle ce qui a été déjà mentionné lors du point précédent:

1. l'audit d'octobre 2001 a insisté sur la présence et le renforcement d'un enseignement obligatoire de Probabilités et Statistique dans les sections mathématiques de la communauté française;
2. suite à cet audit, l'Institut a créé l'"orientation" Probabilités appliquées en licence en sciences mathématiques. Cette orientation est un facteur de recrutement essentiel d'étudiants. Cette orientation prépare aux métiers de la Finance, un débouché important pour les étudiants de la section mathématique.
3. Lors de l'établissement, en 2003, du socle de 60 pourcents de matières communes pour les programmes de Bachelier en sciences mathématiques, il a été décidé d'augmenter le nombre de crédits consacrés aux cours de Probabilités et Statistique.

Le Président a également eu des contacts avec des membres de la faculté Polytechnique de Mons (Marc Pirlot) où deux cours de 30 heures seront vacants à partir d'octobre 2006 (départ à la retraite de Marc Roubens). Aucune décision à propos de la réorganisation de cet enseignement en FPMs n'a été prise. Une commission sera prochainement mise sur pied par la FPMs. Christian Michaux devrait en faire partie. **On peut donc souligner que, dès octobre 2006, sur les sites de Mons, au moins 225 heures de cours et exercices seront vacantes dans le domaine des Probabilités et Statistique (Voir l'annexe "cours vacants").** En ce qui concerne les cours en section mathématique, le Conseil de l'Institut demande, au minimum, l'ouverture de suppléances pour assurer ces cours en 2006-2007.

A partir de 2007-2008, 165 heures supplémentaires de cours et exercices seront vacantes dans ce même domaine (départ de Nghiem Dang Ngoc), ce qui porte le **total des heures vacantes, sur le site de Mons, à 390 heures (330 heures pour l'UMH)**.

Par conséquent, le Conseil de l'Institut, à l'unanimité, demande que le plan pluriannuel 2004-2008 soit modifié, lors de la révision de ce plan prévue début 2006, pour permettre au minimum **l'engagement, au plus tard au 1er octobre 2007, d'un chargé de cours à temps plein (1 ETP) dans le domaine des Probabilités et Statistique.**

En ce qui concerne les autres enseignements mentionnés dans le document en annexe: ceux repris sous la rubrique "Mathématiques générales et autres" devraient être assurés dans le cadre du recrutement d'un chargé de cours à temps plein dans le domaine des "Mathématiques effectives", dès le 1er octobre 2007, tel que mentionné ci-avant et en partie par l'extension de charge prévue dans le plan pluriannuel (p.22 du document présenté le 27 janvier 2004 au Conseil d'Administration); ceux repris sous la rubrique "Options diverses" ne seraient plus nécessairement organisés, une restructuration complète devant avoir lieu en fonction des spécialités des chargés de cours à engager et des conventions de collaboration entre les départements de Mathématique de la communauté française de Belgique et du nord de la France (convention Maîtrise, voir point 4).

Afin d'assurer la cohérence de ces demandes et des charges à ouvrir, le Conseil de l'Institut, à l'unanimité, confie à son Président le pouvoir de discuter avec toutes les autorités concernées. Le Président fera rapport et prendra conseil auprès des membres de l'Institut aussi souvent que nécessaire.

En résumé:

Le Conseil de l'Institut de Mathématique, à l'unanimité, demande:

- 1. l'exécution du plan pluriannuel 2004-2008 en ce qui concerne le recrutement d'un chargé de cours à temps plein (1 ETP) dans le domaine des "Mathématiques effectives", à partir du 1er octobre 2007;**
- 2. que le plan pluriannuel 2004-2008 soit modifié, lors de la révision de ce plan prévue début 2006, afin de permettre l'engagement, au plus tard au 1er octobre 2007, d'un chargé de cours à temps plein (1 ETP) dans le domaine des Probabilités et Statistique.**

7. Divers.

- Françoise Point signale que, suite à la diminution du personnel de la bibliothèque, il est fréquent de devoir attendre une journée afin de pouvoir consulter un ouvrage ou une revue classé en réserve, et cela malgré la bonne volonté, signalée notamment par Nicolas Guzy, des bibliothécaires. A l'unanimité, les membres du Conseil de l'Institut demandent une autorisation d'accès direct à la réserve pour les membres du personnel de l'UMH puisque, de toute façon, on ne peut sortir de cet endroit sans repasser par la bibliothèque et les portiques anti-vol.
- Catherine Finet rappelle la date du prochain Conseil de Faculté des Sciences: le 5 décembre 2005.

Le Secrétaire,

L. QUARTA

Le Président,

Ch. MICHAUX